

COMMUNE DE SAINT LAURENT DE MURE
Extrait du registre des Arrêtés du Maire du 21/11/2024
ARRÊTÉ D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

ARRÊTÉ n°24176 ST
Réseaux de communications électroniques
ORANGE
Du 25/11/2024 au 31/12/2039

Le Maire de la commune de Saint Laurent de Mure,
Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu le Code de la voirie routière ;
Vu le Code des postes et des communications électroniques (CPCE), et notamment ses articles L45-9, L47, R20- 4a R20-54,
Vu le Code de l'environnement ;
Vu le Règlement Général de Voirie de la CCEL (arrêté n°C-2019-10 du 29/10/2019) ;
Vu la demande de prorogation d'Orange en date du 05/11/2024
Vu les permissions de voirie initialement accordées à Orange listées dans le courrier de demande de prorogation des permissions de voirie (cf. annexe)

A R R E T E

Article 1 - Prorogation des permissions

Les permissions de voirie initialement accordées à Orange, figurant en annexe du présent arrêté, pour l'occupation du domaine public routier, sont prorogées pour une durée de **15 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2039.**

Article 2 - Conditions d'occupation

L'occupation du domaine public routier par Orange demeure soumise aux conditions initiales des permissions précédemment accordées.

Article 3 - Redevances

En contrepartie de cette occupation, Orange s'engage à verser les redevances d'occupation dont les montants applicables sont fixés à l'article R. 20-52 du CPCE.

Article 4- Validité et révocation

La présente prorogation est accordée à titre précaire et révocable, sans conférer de droits réels à Orange.

Article 5 - Publicité

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. En cas de non-respect des dispositions du présent arrêté, le bénéficiaire de l'autorisation s'expose à des sanctions et à l'abrogation des droits d'occupation qui lui ont été conférés.

Article 7 – Notification

Monsieur le Maire de Saint Laurent de Mure, la Police Municipale, la Gendarmerie de Saint Laurent de Mure, et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cet arrêté qui sera transmis à :

- ORANGE – Pole Expertise Reseau fixe – 93rue Felix Pyat CS80285 13331 Marseille Cedex 3
- La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL),
- Le Département du Rhône – Service Voirie Sud,
- La Gendarmerie de Saint Laurent de Mure,
- La Police Municipale de Saint Laurent de Mure,
- Les Sapeurs-Pompiers de Saint Laurent de Mure.



Pour le Maire,
Monsieur Jean-Luc GUILLOUZOUIC,
L'adjoint délégué à la sécurité publique,
Qui certifie, sous sa responsabilité,
Le caractère exécutoire de cet arrêté

Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- Le T.A. peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.
- dans ce même délai, d'un recours gracieux devant le Maire de la Commune.



Prorogation de permissions de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

Référence : 58172/Mairie de Saint Laurent de Mure
Date d'émission : 05/11/2024
Affaire suivie par : prorogation.pvoirie@orange.com

Pôle Expertise Réseau Fixe
93 rue Félix Pyat
CS 80285
13331 Marseille Cedex 3 France

Réponse du gestionnaire de voirie

Mairie de Saint Laurent de Mure
69720 ST LAURENT DE MURE

Date et signature : (nom et qualifié).

"tampon ou cachet"

Accordée pour une durée de 15 ans.

N° Dossier	Commune	Voie(s)	Date DPV	Date signature	GCCM	GCCE	GCBP	GCSR	GCCB	CAAA	CAAE	CAAP	CABR
8017	ST LAURENT DE MURE -	AV MARECHAL JUN.	05/12/2001	14/12/2001	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
13941	ST LAURENT DE MURE -	LES ROUTES SOUS POULIEU.	18/10/2001	16/11/2001	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	895.0	0.0	0.0	0.0
34659	ST LAURENT DE MURE -	RUE MARCEL BACONNIER.	19/03/2002	19/05/2002	683.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
51175	ST LAURENT DE MURE -	RUE VICTOR BROIZAT.	30/09/2003	20/10/2003	32.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
62708	ST LAURENT DE MURE -	RUE DE LA	24/02/2004	05/04/2004	38.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

(Pour chaque type de travaux, le document affiche le "patrimoine")

CAAA Réalisation d'artère aérienne en m
CAAE Réalisation d'artère aérienne sur appui EDF en m
m GCCM Réalisation de conduite multiple en m
Code Libellé type travaux
GCBP Réalisation d'artère aérienne sur potelet en m
GCCB Réalisation de câble de branchement en m
GCSR Pose de câble enterré en m
GCBP Implantation de bornes pavillonnaires en m²
GCCB Implantation de cabine en m²
GCSR Implantation d'armoire de sous-répartition en m²

N ° Dossier	Commune	Voie(s)	Date DPV	Date signature	GCCM	GCCE	GGBP	GCSR	GCCB	CAAA	CAAE	CAAP	CABR
	MURE -	PLAGNE.											
105347	ST LAURENT DE MURE -	RUE COMBATTANTS AFRIQUE NORD.	15/09/2005	31/12/2005	64.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
112693	ST LAURENT DE MURE -	RUE FERDINAND GAUTHIER.	28/11/2005	12/12/2005	263.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
114713	ST LAURENT DE MURE -	RUE DU BILLON.	20/12/2005	30/12/2005	675.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
155970	ST LAURENT DE MURE -	MTE CROZES.	17/01/2007	02/02/2007	470.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
181444	ST LAURENT DE MURE -	RUE DE LA COTE.	06/09/2007	17/10/2007	25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
204443	ST LAURENT DE MURE -	CHE DE LA VAREILLE.	07/04/2008	29/05/2008	2245.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
254465	ST LAURENT DE MURE -	RUE DOCTEURS A VICTOR VACHER.	15/06/2009	15/06/2009	285.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
253360	ST LAURENT DE MURE -	AV DE LA MAIRIE.	05/06/2009	05/06/2009	250.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
255625	ST LAURENT DE MURE -	RUE DE CHANTE ALOUETTE.	23/06/2009	23/06/2009	34.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0